

Arrêté n° 2386 CM du 19 décembre 2024 portant nomination de Mme Moerani LEHARTEL en qualité de directrice des talents et de l'innovation

(NOR : DRH24000174AC)

Paru in extenso au journal officiel n°156 N du 24/12/2024 à la page 26001 dans la partie ARRÊTÉS DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 24/12/2024

Le Président de la Polynésie française,
Sur le rapport de la ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration et de la formation professionnelle,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française
Vu l'arrêté n° 398 PR du 15 mai 2023 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu la délibération n° 2016-38 APF du 26 mai 2016 relative aux agents publics occupant des emplois fonctionnels;
Vu l'arrêté n° 1421 CM du 22 août 2024 portant création, organisation et fonctionnement de la direction des talents et de l'innovation de la Polynésie française ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 18 décembre 2024,

Arrête :

Article 1er

Mme Moerani LEHARTEL est nommée en qualité de directrice des talents et de l'innovation à compter du 1er janvier 2025.

Art. 2

Il est mis fin aux fonctions de Mme Moerani LEHARTEL en qualité de directrice des ressources humaines à compter du 31 décembre 2024 au soir.

Art. 3

L'arrêté n° 1228 CM du 30 juillet 2024 portant nomination de Mme Moerani LEHARTEL en qualité de directrice générale des ressources humaines est abrogé à compter du 31 décembre 2024 au soir.

Art. 4

La ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration et de la formation professionnelle est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 19 décembre 2024.
Moetai BROTHERSON

Par le Président de la Polynésie française :
La ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle,
Vannina CROLAS